

Logements « le Verger »

TACT Architectes

APERÇUS 2017

Sur un site en coeur de bourg, ce projet, dense, propose par une restructuration d'un bâti préexistant et l'adjonction de nouvelles constructions, l'implantation de 6 logements sur une petite parcelle de 560m².

Ce projet qui s'implante en lisière immédiate du centre de Mauves sur Loire, nous a offert des conditions particulièrement intéressantes pour développer des modes d'habiter à la fois denses et individualisés.

Il a fallu tirer parti des atouts d'une parcelle de extrêmement contrainte au niveau réglementaire sur laquelle un bâti ancien et vétuste était implanté, que nous avons décidé de conserver.

Le parti pris de ce projet a été d'offrir une variété de situations habitées en prenant comme appui et point de départ la réhabilitation du bâti déjà présent sur site. Par une déclinaison contemporaine de formes bâties traditionnelles et un jeu précis de décalages et d'imbrications, ce projet propose des logements de qualité, il décline des échelles de volumétries multiples et des interactions spatiales d'une grande diversité.

Par un travail fin d'implantation des logements les uns par rapport aux autres, ce projet porte une attention particulière à ce que revêt l'intimité d'un « chez-soi ».

Dans cette perspective, notre démarche de conception s'est attelée à définir autant les vides que le bâti, à jouer sur les interstices, les espaces intermédiaires, à mettre en valeur et définir des connexions réciproques entre les éléments déjà existants et ceux nouvellement créés.

Notre travail porte une attention particulière à la qualité des transitions, des parcours et des espaces qui s'articulent et s'imbriquent dans la notion même d'habiter, comme différentes peaux, différentes enveloppes qui accompagnent du dedans au dehors. Ce projet porte en lui une multiplicité de séquences faisant alterner volumes construits, jardins privatifs, terrasses, clôtures, traversées piétonnes et espèces végétales.

La matière est indissociable de l'architecture, elle souligne le rapport tactile et corporel que nous pouvons entretenir avec le réel. Nos projets nous engagent à la fois à être réceptifs aux matérialités, ambiances, contextes et rencontres ; mais aussi à expérimenter et questionner le façonnage des choses pour mieux les penser, en prendre soin et les transformer.

Les six logements de Mauves assument une écriture minérale, assurant le lien avec la matérialité du tissu local. Les façades, parées de briques claires offrent une pérennité de la construction dans le temps. Un dialogue s'instaure avec les façades du bâti préexistant restaurées par un enduit à la chaux. De même, à la toiture ardoise restaurée du volume sur rue, répondent en coeur d'îlot des toitures en zinc qui assurent la cohérence des multiples volumes, existants ou réhabilités.

Les espaces intérieurs et extérieurs ont été travaillés avec la même attention et le même soin.

Ainsi le dessin des clôtures en appareillage de briques ajouré, ainsi qu'un travail attentif de composition végétale dialoguant avec la minéralité des façades, viennent compléter les dispositifs de filtres mis en place par la composition du plan tout en qualifiant chacun des espaces extérieurs. Les sols extérieurs voient alterner calepinage de pavement de briques claires et jardinières paysagées par des érables de japon, des genêts, des fougères, des couvre-sols, et quelques agapanthes.

Le végétal est pour nous un véritable matériau du projet, ainsi dans les interstices semi-publics de la parcelle, nous avons développé une composition paysagère attentive, à même de participer aux qualités environnementales et spatiales du lieu. Les spatialités intérieures de chacun des logements, toutes singulières, ont été traitées avec le plus de générosité possible : hauteurs, surfaces,

luminosité, menuiseries en bois, sols qualitatifs, éléments de mobilier sur-mesure, rideaux occultant...

Tous ces éléments, ingrédients du projet sont le terreau de logements conçus avec soin sans toutefois figer les espaces et en ayant à coeur de laisser la plus grande liberté possible dans l'appropriation.

Nouveau paysage urbain

La finalité de ce projet de six logements est de participer à l'élaboration d'un nouveau paysage urbain permettant l'appropriation de chacun, apportant richesse d'interactions, spontanéité, diversité et haute qualité d'usage.

La notion de paysage parce qu'elle tisse un réseau de relations entre les choses, prend une ampleur fondatrice de notre réflexion d'architectes. Le paysage relève toujours, d'un rapport aigu, sensible, culturel de l'homme au monde qui l'entoure, il recouvre des notions de relations, d'imbrications et d'interactions entre différents éléments, il sous-tend notre identité individuelle et collective, il est notre patrimoine et notre écosystème commun.

Inventer un nouveau paysage par le projet, c'est d'abord comprendre le contexte dans lequel il va s'y insérer, c'est être attentif à toute chose qui nous entoure pour pouvoir y proposer de nouvelles représentations, spatialités et perspectives d'évolution.

Cette appréhension du projet, nous avons souhaité la mettre en oeuvre à Mauves sur Loire, en espérant ainsi participer à la fabrique d'une pensée qui accepte la complexité des lieux et milieux dans lesquels nous vivons et qui tente ainsi d'éviter l'écueil d'une vision simplificatrice du monde, conduisant à la normalisation des espaces, des idées, des pratiques.

Nota : Projet finaliste de l'Équerre d'argent 2016

Densité et urbanité, deux figures de durabilité.

La question de la densité sur cette parcelle a été traitée en abordant les notions de diversification et de régénération. Nous pensons que la densité maîtrisée est qualitative pour le vivre ensemble. Notre démarche architecturale et urbaine s'attache en ce sens à cultiver une diversité typologique de logements (individuel, semi-individuel, intermédiaire) et que chacune de ces typologies entretienne un rapport au site privilégié : au travers de jardins, de cours, de terrasses privatives ou partagées, de cadrages de l'intérieur sur l'extérieur.

La parcelle d'origine se trouve recomposée en entités plurielles, proposant différentes possibilités d'appropriation et générant de véritables rapports entre les logements et leurs espaces extérieurs respectifs. Les petits volumes qui jalonnent la parcelle, appentis revisités, construisent une progressivité entre l'espace public de la rue, l'espace semi-collectif des abords et l'espace individuel du logement.

A l'ère de la ville durable, si la densité est devenue un questionnement majeur parallèlement chacun aspire à habiter « sa maison » : résoudre ce paradoxe est devenu un véritable enjeu tant urbain qu'architectural, notamment dans les territoires ruraux et périurbains.

Comment réussir à proposer ce type d'habitat privilégié tout en assumant une compacité urbaine? Cette question est au centre de la prise de position conceptuelle de ces six logements.